



chemical solutions to concrete problems

FORM COATING E CONC.

Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification du produit

Formulaire produit

Mélange

Nom commercial

FORM COATING E CONCENTRATE

Code produit

FCEC

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation

Industrielle. Pour usage professionnel seulement.

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

NOX-CRETE, INC.
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence

Chemtrec (800) 424-9300

Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classés

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger

Les énoncés de précaution

Réponse

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présent et facile à faire - continuer le rinçage
P332 + P313 - En cas d'irritation de la peau: Consulter un médecin
P337 + P313 - En cas d'irritation des yeux: Consulter un médecin
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale /.

Elimination:

2.3 Autres risques

Texte intégral des H et P phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants



chemical solutions to concrete problems

FORM COATING E CONC. Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélange

Name	Identificateur de produit	%
Distillats de pétrole, hydrotraités	secret De Commerce	60-100

Conformément à 29CFR 1910.1200 (i), la concentration spécifique (et / ou) de l'identité chimique peut être refusée en tant que secret commercial, tandis que toutes les propriétés et les effets sur la santé et la sécurité sont inclus dans la FDS. Le reste des autres ingrédients n'est pas dangereux ou a une concentration inférieure à 1% (ou 0,1% pour les cancérogènes, les toxines reproductive ou les sensibilisants respiratoires).

Section 4. Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Les premières mesures d'aide général**

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

Si l'individu éprouve des nausées, des étourdissements, a des difficultés à respirer cherchent un professionnel de la santé immédiatement. Retirer à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau

Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé**Symptômes/blessures après inhalation**

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau

Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

Symptômes/blessures après ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si de la matière a été avalée et que la personne exposée est consciente, donnez de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures



chemical solutions to concrete problems

FORM COATING E CONC. Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utilisez extinction d'incendie les moyens appropriés pour les matières environnantes.

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

Ne pas utiliser de jet d'eau lourde

IMPROPRE moyens d'extinction

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité

Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Liquide combustible! Ce matériau libère des vapeurs lorsque la température dépasse la température ambiante. Les vapeurs peuvent causer un incendie instantané. Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

Autres informations

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales

Éliminer toute source d'inflammation. Endiguer ou confisquer le produit déversé. Prendre les précautions nécessaires pour assurer sa propre santé et la sécurité avant de tenter le contrôle des déversements ou de nettoyage

6.11 Équipement de protection individuelle

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Imprégnez-vous de déversements de matières solides inertes, comme l'argile ou de la terre de diatomées. Recueillir en étanche à la vapeur les conteneurs et s'en débarrasser de façon appropriée.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les contenants hermétiquement fermé jusqu'à utilisation.

Matières incompatibles

Les agents oxydants forts

Température de stockage

Conservez dans un endroit frais et sec, loin des sources d'ignition.



chemical solutions to concrete problems

FORM COATING E CONC.

Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (États-Unis, 1/2006)
Distillats de pétrole, hydrotraités	TWA: 5 mg / m ³ 8 heures que le brouillard d'huile

8.2 Contrôles de l'exposition

Les contrôles d'ingénierie

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage

Des lunettes de protection contre les produits chimiques et / ou des écrans faciaux sont recommandés pour éviter tout contact oculaire, irritation ou blessure.

Protection de la peau

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Général ventilation de la pièce est normalement suffisante. Éviter de respirer les produit brume ou de vapeurs. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé lorsque les concentrations dépassent les TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

Apparence	Effacer la paille liquide coloré
Odeur	Doux
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
pH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	175 C (350 F)
Point d'éclair	> 94 C > 200 F
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Combustible
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	0,92 Kg par litre 7.6 lb par gallon
Solubilité	L'eau : Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en COV	<100 grammes par litre

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible

10.2 La stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.



chemical solutions to concrete problems

FORM COATING E CONC.

Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

10.4 Conditions à éviter

Les températures extrêmes hautes ou basses.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, alcalis et agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et divers hydrocarbures

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Pas d'effets indésirables attendus sous utilisation prévue.

Irritation/Corrosion cutanée

Peut causer une irritation de la peau

Yeux

Mai causes une irritation des yeux et des dommages.

La respiration et de sensibilisation de la peau

Peut causer une irritation respiratoire

Mutagenèse des cellules germinales

Non classé

Carcinogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène par le National Toxicology Program, l'Occupational Safety and Health Act, ou de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC)

Non classé

Toxicité pour la reproduction

Certains organes cibles toxicité

Non classé

Exposition unique

Non classé

Exposition répétée

Non classé

Danger d'aspiration

Non classé

Section 12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité

Non-établissement

12.2 Persistance et dégradabilité

Non établi

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non établi

12.4 La mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5 Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des Déchets méthodes

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

SECTION 14. Information sur les transports

Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA

14.1 Numéro ONU

Non des marchandises dangereuses au sens des règlements de transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

Non applicable

14.3 Classe de Transport (es)

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Risques environnementaux

Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

14.7 Transport en vrac selon

Aucune information supplémentaire disponible

14.8 Transport en vrac selon

CFR 49 173,15

Non applicable

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange

15.1.2 Règlements USA

Section 313

Ne contient aucun ingrédient ou au-dessus du niveau de déclaration De Minimus

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

La TSCA

PROPOSITION 65



AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris 1,4-Dioxane, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov. "

15.1.3 Le Canada Règlements

Cette fiche de données de sécurité a été préparée selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux

DSL

15.2 Sécurité chimique évaluation

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission	7-14-2023
Version	3.0
Numéro	371-F
Date de publication de la version précédente	7-23-2020
Préparateur	Nox-Crete Manufacturing Inc.

Documentation de référence

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete, Inc. exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballe ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données



chemical solutions to **concrete** problems

FORM COATING E CONC.

Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

Texte intégral des H et P phrases

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présent et facile à faire - continuer le rinçage

P332 + P313 - En cas d'irritation de la peau: Consulter un médecin

P337 + P313 - En cas d'irritation des yeux: Consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale /.